PROJET ASSOCIATIF **2020-2024**

Agir pour tous

GROUPE ASSOCIATIF HANDY'UP

« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ! »

Winston Churchill

SOMMAIRE

1. ÉDITORIAL 04

2. NOTRE GROUPE ASSOCIATIF 05

3. L'ORGANIGRAMME 06

4. LE SOCLE DU GROUPE ASSOCIATIF 07

5. LA MÉTHODOLOGIE PROJET 08

6. LES ENJEUX DU SECTEUR 09

7. LA STRATÉGIE DE GROUPE 10

8. LA STRATÉGIE DU SECTEUR ENFANCE 12

9. LA STRATÉGIE DU SECTEUR HÉBERGEMENT 14

10. LA STRATÉGIE DU SECTEUR TRAVAIL 16

11. PLUS DE 60 ANS D'HISTOIRE 20

12. NOS PARTENAIRES 22

ÉDITORIAL

Merci, et cap sur le projet Handy' Up 2024 !

LE MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Hormis quelques optimistes, qui aurait pu vraiment garantir, il y a un an, l'aboutissement d'une telle aventure collective ?

Au terme de notre projet associatif 2015-2019, d'immenses chantiers nous attendaient : le diagnostic interne de l'ensemble de nos structures, la renégociation de nos Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, la construction de notre plan pluriannuel d'investissements, la définition et la mise en œuvre de notre gestion des emplois et parcours professionnels, la fusion réussie de l'AGEI et de l'Adapei de Haute-Saône...

Nous avons alors décidé d'y ajouter le pari (fou ?) d'un grand défi collectif, d'un projet à mille voix qui nourrisse et fédère toutes ces démarches pour les années à venir, qui leur apporte la cohérence, le souffle et l'élan nécessaires.

D'un projet construit et porté par les administrateurs au travers d'un travail sur la gouvernance de demain, par l'ensemble de nos professionnels, depuis chaque établissement, mais aussi par les familles.

Y trouverait-on les réponses, à la fois fidèles à nos valeurs et à même de satisfaire aux enjeux de l'inclusion, de relations plus fructueuses encore avec nos partenaires et nos tutelles, dans un environnement en pleine mutation et bien loin du « monde idéal » ?

Un grand merci à vous tous, qui avez répondu présents et relevé ce défi ambitieux de l'intelligence et de l'engagement collectifs, pour construire le beau projet qui est présenté dans ces pages... projet déjà en cours de validation par les financeurs.

Pour une vie, pour une société de jours heureux : … cap sur le projet associatif Handy'Up 2024 !

Christian Cuny et Patrizio Iacovelli

NOTRE GROUPE ASSOCIATIF

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Groupe Associatif Handy'Up est né du rapprochement entre l'Adapei de Haute-Saône et l'AGEI, le 1er janvier 2019. Véritable acteur des politiques publiques, il a pour mission d'accompagner les personnes handicapées et leurs parents, de les représenter et les soutenir pour une société plus juste et plus inclusive.
Il représente aujourd'hui près de 1300 personnes accompagnées et plus de 900 salariés, répartis sur 2 départements : la Haute-Saône et l'Est de la Côte d'Or. Le Groupe Associatif Handy'Up compte 33 établissements et services répartis en 3 secteurs : enfance, hébergement et travail.

33
établissements et services

1300
personnes accompagnées

950
salariés

30
administrateurs

6000
heures de temps bénévole

30
réunions/an

AVANT TOUT, UN MOUVEMENT PARENTAL

Les deux associations du Groupe Associatif Handy'Up sont issues d'un mouvement parental : face à l'inexistence de structures d'accompagnement pour leur enfant handicapé, des familles se regroupent pour créer des solutions adaptées. Sans elles, rien n'existerait !
Aujourd'hui, le Groupe Associatif Handy'Up, ce sont 30 administrateurs bénévoles, parents ou amis, engagés pour le bon fonctionnement de la structure. Ils sont l'organisation décisionnelle et ont les pouvoirs les plus étendus.

Le Groupe Associatif Handy'Up fait partie du mouvement national de l'Unapei.

L'ORGANIGRAMME

Assemblée Générale
Composée de l'ensemble des adhérents

Conseil d'Administration
Composé de 30 administrateurs

Bureau
Composé du Président, du Président-Adjoint, des Vices-Présidents, du Trésorier et du Secrétaire

Président

Directeur Général

Commissions
Action familiale et associative, finance, communication, Opération Brioches et santé

Administrateurs délégués
1 ou 2 par établissement

Siège social
- Direction administrative et financière : comptabilité, finances, systèmes d'information et achat-patrimoine
- Direction des Ressources Humaines : ressources humaines et paies
- Qualité et performance : qualité - sécurité et contrôle de gestion
- Secrétariat général et communication
- Département sport, loisirs, culture, vacances
- Comité Ethique
- Service commercial

Directeur Général Adjoint
Secteur enfance et hébergement

Adapei Éveil70

3 Pôles enfance, chacun composé de :
- Institut Médico-Educatif
- Services d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile
- dispositifs de répit

1 équipe mobile autisme

Adapei RÉSIDENCE 70
agei RÉSIDENCE 21

- 3 foyers d'hébergement
- 3 foyers de vie
- 2 accueils de jour
- 1 maison d'accueil spécialisée
- 2 habitats autonomes avec accompagnement
- 1 dispositif d'habitat inclusif
- 1 service de suivi et d'accompagnement en EHPAD

Directeur Général Adjoint
Secteur travail

agei Pro21
Adapei Pro70

- 6 Etablissement et Service d'Aide par le Travail
- 3 Service d'activités en temps partagé
- 3 Entreprises Adaptées

LE SOCLE DU GROUPE ASSOCIATIF

NOS ENGAGEMENTS

PERMETTRE LE PLEIN ÉPANOUISSEMENT DE CHAQUE PERSONNE

AIDER LES PARENTS DES PERSONNES HANDICAPÉES

ŒUVRER POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

NOS MISSIONS

1. Accompagner chaque personne dans son projet de vie.
2. Soutenir et impliquer les parents de personnes handicapées.
3. Faire vivre et pérenniser le groupe associatif, au service de sa vocation.
4. Fédérer, former et soutenir les salariés dans leurs missions.
5. Défendre les droits des personnes handicapées et contribuer à faire évoluer la société.

NOS VALEURS

Les valeurs guident nos choix et nos actions. Elles constituent notre moteur et donnent toute sa force à notre engagement. Elles sont classées en 3 grandes familles :

- **Credo** : ce sont les valeurs profondes sur lesquelles se construisent toutes nos actions. *Humanisme, bienveillance et solidarité.*
- **Posture** : il s'agit ici des valeurs qui guident nos postures, comportements et nos savoir-être. *Ethique, dignité, respect, humilité, écoute, confiance, exemplarité et loyauté.*
- **Règles de vie** : elles correspondent aux pratiques relatives à l'organisation. *Transparence dans le respect de la confidentialité, professionnalisme et engagement, fonctionnement démocratique.*

LA MÉTHODOLOGIE PROJET

UNE STRATÉGIE DE GROUPE, POUR UN AVENIR COMMUN

Depuis maintenant plus d'un an, nous nous sommes lancés dans la construction du nouveau plan stratégique 2020-2024, fil rouge du projet associatif. Notre objectif : définir la feuille de route nous permettant de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Pour cela, 23 groupes de travail ont été mis en place sur l'ensemble des établissements, au niveau des secteurs et de l'Association. Impliquant près de 160 personnes, cette démarche participative nous a permis de construire une stratégie au plus près du terrain et des besoins rencontrés.

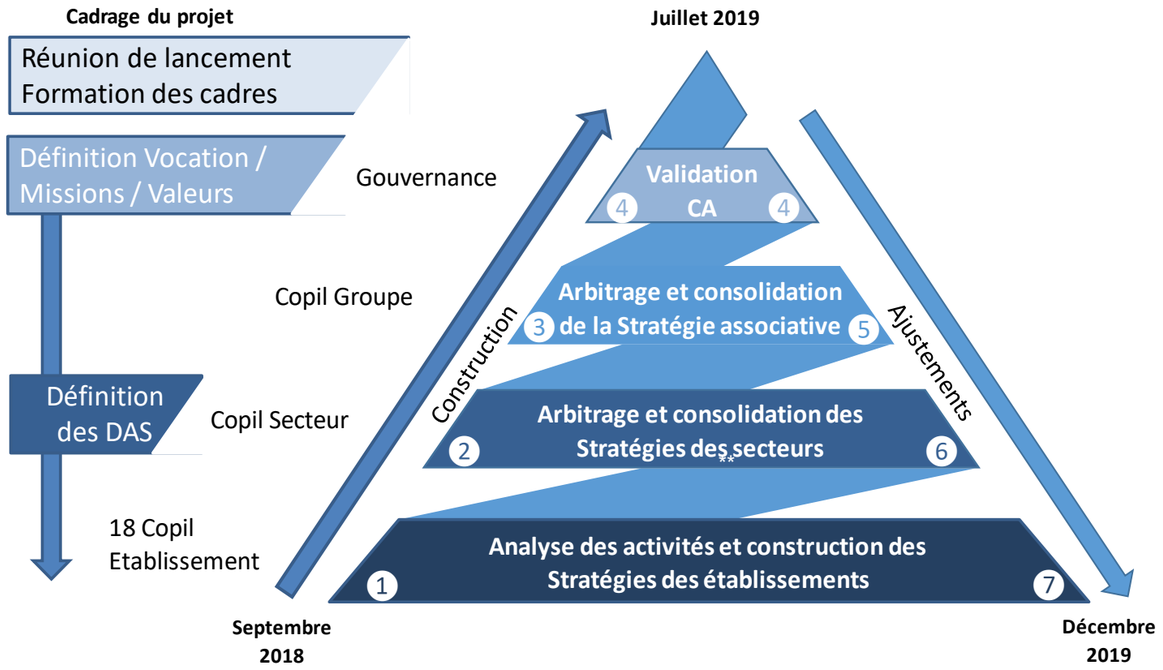

* DAS : Domaine d'Activité Stratégique

** CA : Conseil d'Administration

Un grand merci aux administrateurs et aux professionnels qui ont participé aux groupes de travail, merci pour leur engagement et pour la qualité du travail réalisé dans la construction de ce beau et grand projet.
Nul doute qu'un nouveau chapitre de notre histoire s'ouvre, il nous permettra d'œuvrer tous ensemble à rendre la société plus inclusive et solidaire pour les personnes porteuses de handicap et pour leurs familles.

LES ENJEUX DU SECTEUR

UN ENVIRONNEMENT EN REVOLUTION

7 axes majeurs de changement :

- **L'évolution des besoins et attentes des personnes handicapées** : s'adapter à tous les profils (vieillissement, autisme, dépendance, chômage...) et favoriser l'autodétermination des personnes handicapées.
- **Le zéro sans solution** : trouver une solution pour chacun en travaillant notamment en réseau ou en créant des plateformes de services et équipes mobiles, afin de fluidifier les parcours des personnes handicapées.
- **Le virage de l'inclusion** : il passe par le sport, les loisirs, la culture, la santé, la scolarité, l'habitat, le travail, les vacances... Nous devons développer des solutions d'inclusion en et hors les murs.
- **Les rapprochements et coopérations** : gagner en influence en travaillant en réseau ou en développant les partenariats.
- **La pérennité de l'activité économique de nos ESAT et EA** : développer une activité commerciale efficace assurant la pérennité économique et favorisant l'accessibilité et la valorisation de soi, en étant de bons techniciens, de bons éducateurs et de bons commerciaux.
- **L'évolution des modalités de financement** : ceci prend en compte les nouvelles réglementations (SERAFIN-PH, CPOM, EPRD...) et notamment le changement de financement principal qui migrera surement vers une participation directe par les personnes handicapées. Nous aurons donc besoin de rechercher de nouvelles sources de revenus.
- **L'essoufflement de l'engagement parental** : développer l'attrait de l'association et le soutien aux familles pour attirer de nouveaux bénévoles.

LA STRATÉGIE DE GROUPE

Après 60 ans d'actions à faire reconnaître les droits des personnes handicapées et de leurs familles, à développer et mettre en œuvre des solutions adaptées pour répondre à leurs besoins, l'association souhaite donner un nouvel élan plus inclusif et hors les murs à son action.
En véritable acteur des politiques publiques sur le territoire, elle souhaite étendre ses engagements à destination de l'ensemble des personnes porteuses de handicap et leurs familles, qu'elles soient ou non accueillies en établissement médico-social. Elle souhaite assumer son rôle de précurseur et de transformateur de la société, en apportant tout son engagement, ses compétences et ses ressources à la transformer pour la rendre plus inclusive, plus juste et plus solidaire.

NOTRE VISION

Garantir un parcours de vie, partout et pour tous

- sur tout le territoire de la Haute-Saône et du Val-de-Saône,
- quels que soient le handicap et l'âge,
- dans tous les domaines de la vie (à l'école, dans l'habitat, dans le travail, dans les loisirs...),
- dans les murs et hors les murs, en inclusion ou en institution,
- choisi, fluide et sans rupture.

Quoi ?

Transformer, innover et décloisonner pour mieux répondre aux besoins et souhaits des personnes handicapées

Développer l'inclusion dans tous les domaines

Soutenir davantage les aidants familiaux

Œuvrer à rendre la société plus solidaire et inclusive

Comment ?

Fédérer, former et soutenir les salariés dans leurs missions

Rechercher des financements et des moyens

Développer les partenariats

Déployer une démarche d'amélioration continue et de performance

LA GOUVERNANCE

En tant que membres du Conseil d'Administration et du Bureau du Groupe Associatif Handy'Up, les administrateurs élus en assemblée générale, sont les premiers acteurs de la stratégie associative.
Au-delà de s'assurer de la bonne gestion de l'Association, dont le pilotage est confié aux professionnels, leur rôle s'étend et se développera dans les 5 années à venir autour des 3 axes stratégiques suivants :

- **gagner en influence** pour porter encore plus haut et encore plus fort la parole des personnes handicapées et leurs familles,
- **développer et améliorer le soutien apporté aux familles**,
- **dynamiser la vie associative**, pour partager, fédérer et stimuler l'engagement au service de notre cause.

POLITIQUE D'INFLUENCE
Être plus présents et plus ciblés

SOUTIEN AUX FAMILLES
S'adapter, écouter
Favoriser la proximité

VIE DE L'ASSOCIATION
Gagner des adhérents
Plus d'engagement

LA STRATÉGIE DU DÉPARTEMENT SPORT LOISIRS CULTURE ET VACANCES ADAPTÉES

Afin de lutter contre l'exclusion et l'isolement des personnes handicapées, et après 3 ans d'expérimentation, l'Association souhaite travailler à pérenniser les actions mises en œuvre par le département sport, loisirs, culture et vacances adaptées, et étendre son action sur l'ensemble de notre territoire d'intervention. Il s'agira pour cela de travailler à la recherche de financements et subventions permettant de réduire le reste à charge des personnes handicapées, et développer les activités de vacances adaptées dont l'ensemble des produits seront réaffectés au développement de cette mission.

Développer l'accès aux sports, loisirs, culture et vacances
et lutter contre les exclusions pour toutes les personnes handicapées
sur l'ensemble du territoire

Organiser des activités pour toute personne handicapée sur le territoire hors et en institution

Accompagner les personnes handicapées en liste d'attente

Organiser des activités et transferts pour les établissements médico-sociaux

Accompagner les aidants familiaux

LA STRATÉGIE DU SECTEUR ENFANCE

Adapei Éveil 70

ZOOM SUR LE SECTEUR ENFANCE ...

Ce secteur assure des missions d'éducation, de soins et de formation à des enfants et adolescents de 0 à 20 ans. Les établissements leur apportent une réponse individualisée en vue de promouvoir leurs compétences, pour une plus grande autonomie et une meilleure intégration sociale et professionnelle.

L'Association dispose de 3 sites basés exclusivement en Haute-Saône, à Héricourt, Luxeuil-les-Bains et Gray. Chacun est composé de 2 services :

• **IME** (Institut Médico-Educatif) a pour mission, en lien avec la famille, d'apporter à l'enfant déficient intellectuel, porteur de Troubles du Spectre Autistique (TSA) ou polyhandicapé, une réponse individualisée.

• **SESSAD** (Service d'Education Spéciale et de Soins À Domicile) a pour mission d'apporter, dans leur environnement familial et scolaire, en lien avec la famille et les partenaires concernés, un soutien et un accompagnement personnalisé à l'intégration sociale, à des enfants et adolescents déficients intellectuels, porteurs de TSA ou polyhandicapés.

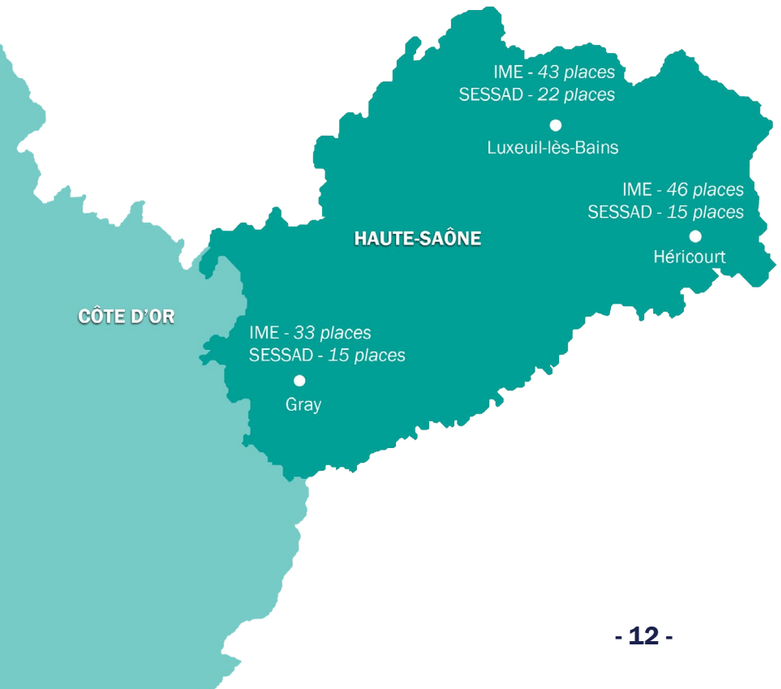

Afin de lutter contre les risques d'épuisement et d'isolement des aidants familiaux, 3 services de répit ont été déployés dans l'ensemble des établissements du secteur enfance :

- Avasco : dispositif offrant un accueil lors de la fermeture de l'établissement pendant les vacances scolaires, et prévoyant des activités culturelles, sportives, de loisirs et parfois des séjours.

- PARENT'hèseS : dispositif proposant une garde à domicile sous forme de handi-sitting, en fin de journée, en soirée ou le samedi, durant les périodes d'ouverture de l'établissement.

- Péri-accueil : dispositif proposant des animations le matin, le soir et le mercredi après-midi, hors vacances scolaires.

LA STRATÉGIE

Quoi ?

Mettre en oeuvre un fonctionnement en dispositif pour un parcours fluide
- en raisonnant en prestations personnalisées et décloisonnées, au regard des besoins
- en déployant un nouveau système informatique du dossier unique de l'usager
- en rénovant les modalités de construction et de mise en oeuvre des projets personnalisés

Être à la pointe de l'innovation pédagogique
- en capitalisant et standardisant les bonnes pratiques et en développant et expérimentant des outils adaptés

Pérenniser les dispositifs de répit aux aidants familiaux
- en consolidant les dispositifs existants en un seul dispositif de répit et en élargissant aux enfants non accueillis aux Pôles enfance, en commençant par les enfants en liste d'attente
- en contribuant aux orientations du groupe de travail Gouvernance sur le répit

Être un acteur clé pour l'inclusion raisonnée
- en développant les dispositifs d'inclusion, notamment à l'école
- en développant l'offre de loisirs, sport et culture
- en mettant en oeuvre l'inclusion inversée en permettant à l'école de venir en établissement
- en mettant en place une plateforme de ressources et d'appui, notamment pour l'Education Nationale et le secteur de la petite enfance
- en impulsant une dynamique de réseau franc-comtois des acteurs

Comment ?

Fédérer, former et soutenir les salariés dans leurs missions
- en déployant une GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)
- en travaillant sur la qualité de vie au travail
- par la mise en œuvre d'une organisation permettant l'implication de tous au plus près du terrain

Rechercher des financements et des moyens
- par le mécénat, les fonds européens, les subventions…
- en améliorant notre visibilité au travers d'une meilleure communication

Développer les partenariats
- dans tous les domaines et plus particulièrement avec le sanitaire
- en déployant le travail en réseaux
- avec les acteurs de proximité de notre territoire

Déployer une démarche d'amélioration continue
- concernant l'efficience, la qualité, la sécurité et l'environnement
- en améliorant le pilotage et le contrôle de gestion
- par la rénovation de notre système d'information

LA STRATÉGIE DU SECTEUR HÉBERGEMENT

Adapei RÉSIDENCE 70

agei RÉSIDENCE 21

ZOOM SUR LE SECTEUR HÉBERGEMENT ...

Les services du secteur Hébergement, ouverts tous les jours de l'année, assurent l'accueil et l'hébergement de personnes adultes handicapées à partir de 20 ans. Ils proposent un accompagnement à l'autonomie, à la santé, au développement de la vie sociale à travers des activités de loisirs, créatives, physiques, culturelles et éducatives.

Ce secteur se compose d'une multitude d'établissements et services permettant de trouver la réponse la mieux adaptée à chaque situation :

• **Foyer d'Hébergement** : l'Association dispose de trois Foyers d'Hébergement situés à Vesoul, Gevigney et Bézouotte, à proximité d'un ESAT. Ils ont pour mission d'offrir une résidence adaptée et évolutive ainsi qu'un accompagnement personnalisé aux travailleurs d'ESAT.

• **Foyer de Vie** : ils sont au nombre de trois, situés à Vesoul, Lure et Renève, ils accueillent des personnes qui ne sont pas en capacité de travailler en leur proposant un hébergement, des animations et des activités adaptés à leur handicap.

• **Accueil de Jour** : les deux Accueils de Jour basés à Vesoul et Lure ont pour mission de mettre en place des activités d'occupation et d'animation durant la journée. L'Accueil de Jour peut permettre notamment de préparer progressivement les personnes à quitter le domicile familial.

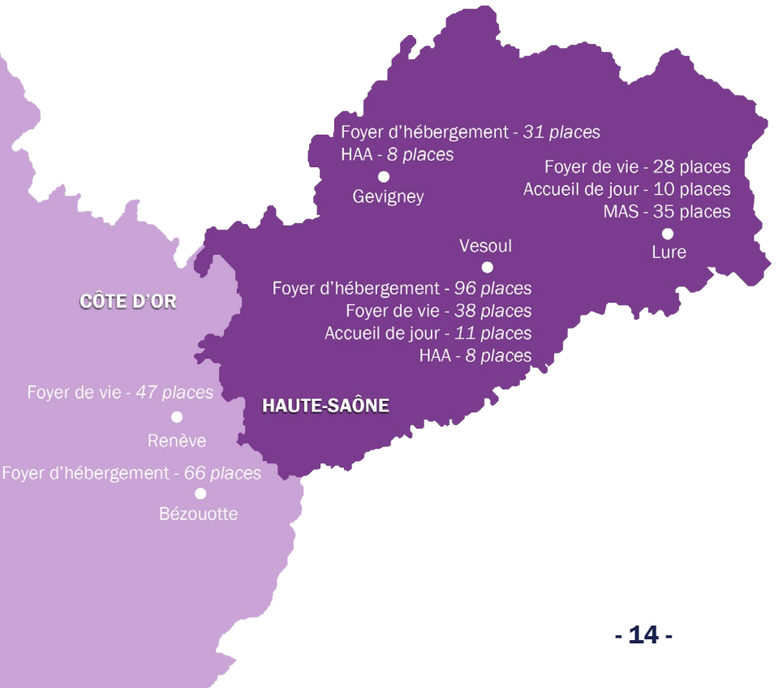

• **Maison d'Accueil Spécialisée** : cet établissement, situé à Lure, assure un lieu de vie offrant à la fois une qualité de vie, des soins, des soutiens appropriés ainsi qu'une animation adaptée et personnalisée. La MAS propose également des services d'accueil de jour, d'accueil temporaire et d'accueil de répit.

• **Habitat Autonome avec Accompagnement** : ce dispositif d'habitats regroupés, implanté à Vesoul et Gevigney, permet d'accompagner à leur domicile des personnes handicapées vieillissantes (plus de 45 ans).

• **Service d'Accompagnement en EHPAD** : ce service mobile sur l'ensemble du département permet de faciliter l'entrée en EHPAD en accompagnant durant un an la personne handicapée.

LA STRATÉGIE

Quoi ?

S'organiser pour des parcours de vie choisis et fluides
- en mettant en œuvre une plateforme de prestations et services
- en transformant l'agrément des FH-FV-AJ de Haute-Saône en EANM (Etablissement d'Accueil Non Médicalisé)
- en transformant une partie du Foyer de Vie de Lure en EAM (Etablissement d'Accueil Médicalisé) pour 8 places
- en rénovant les modalités de construction et de mise en œuvre des projets personnalisés
- en s'adaptant à l'évolution des profils

Développer le répit aux aidants familiaux
- en proposant des dispositifs de répit

Développer l'inclusion en matière d'habitat
- en créant de nouveaux Habitats Autonomes avec Accompagnement (HAA)
- en pérennisant le dispositif d'habitat inclusif
- en mettant en oeuvre des services d'aide à domicile
- en réfléchissant à d'autres modèles économiques d'habitat

Comment ?

Fédérer, former et soutenir les salariés dans leurs missions
- en déployant une GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)
- en travaillant sur la qualité de vie au travail
- par la mise en œuvre d'une organisation permettant l'implication de tous au plus près du terrain

Rechercher des financements et des moyens
- par le mécénat, les fonds européens, les subventions…
- en améliorant notre visibilité au travers d'une meilleure communication

Développer les partenariats
- dans tous les domaines et plus particulièrement avec le sanitaire
- en déployant le travail en réseaux
- avec les acteurs de proximité de notre territoire

Déployer une démarche d'amélioration continue
- concernant l'efficience, la qualité, la sécurité et l'environnement
- en améliorant le pilotage et le contrôle de gestion
- par la rénovation de notre système d'information

LA STRATÉGIE DU SECTEUR TRAVAIL

Adapei Pro70 agei Pro21

ZOOM SUR LE SECTEUR TRAVAIL ...

Ce secteur offre aux personnes handicapées un travail protégé et adapté à chacun. Le secteur travail se diversifie par ses différentes activités de travail, à savoir l'industrie, la blanchisserie, les espaces verts, le maraichage, l'horticulture, l'élevage, la distribution et le multi-services.

Le secteur travail se compose de :

• **3 Entreprises Adaptées (EA)** réparties sur 3 ateliers : blanchisserie, conditionnement-découpe-couture-encollage et soudure. Elles relèvent du code du travail. Les EA ont pour missions d'offrir un emploi adapté à des salariés qui ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, et leur assurer un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel et la valorisation de leurs compétences.

• **6 Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT)** répartis sur l'ensemble du territoire : Arc-lès-Gray, Bézouotte, Gevigney, Héricourt, Saint-Sauveur et Vesoul. Ils ont pour mission de fournir un emploi protégé à des personnes déficientes intellectuelles et les accompagner dans leur vie professionnelle en favorisant toutes les opportunités d'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

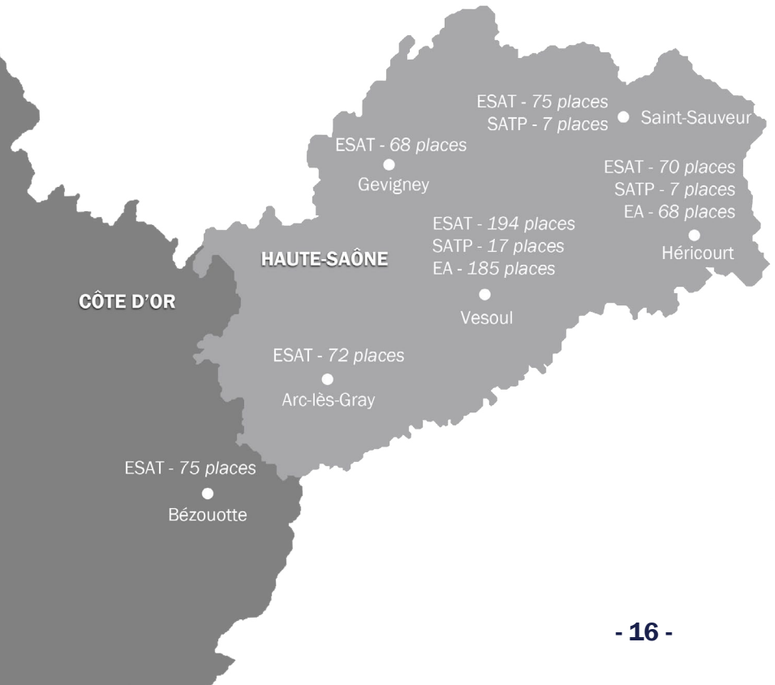

• **3 Services d'Activités à Temps Partagé (SATP)** répartis sur les ESAT de Vesoul, Héricourt et Saint-Sauveur. Ils ont pour mission de proposer aux travailleurs d'ESAT à temps partiel des activités adaptées qui tiennent compte de l'autonomie de chacun.

Le secteur travail compte également :

- un magasin de proximité « Les Jardins du CAT » se trouvant à Mirebeau-sur-Bèze (21).

- deux points de vente directe, à Bézouotte et Gevigney.

Ces magasins contribuent à l'inclusion professionnelle et sociale des travailleurs handicapés dans la cité.

LA STRATÉGIE

Quoi ?

Renforcer la formation et les parcours d'inclusion des travailleurs handicapés
- en créant un pôle de formation
- en instaurant une GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) pour les travailleurs handicapés
- en créant un service d'insertion
- en déployant un nouveau système informatique du dossier unique de l'usager

Créer de la transversalité, des synergies et des mutualisations
- en créant une ressource dédiée aux achats
- en développant les moyens pour déployer l'ergomotricité
- en définissant les référents métier et en mettant en œuvre une dynamique transversale de compétences
- en pilotant au niveau secteur, les plans de charge des établissements

S'adapter aux nouveaux profils accueillis
- en organisant des formations générales des professionnels aux troubles psychiques, au vieillissement et aux Troubles du Spectre Autistique
- en mobilisant des compétences extérieures

Orienter la stratégie commerciale des EA et ESAT vers des acheteurs de sens
- objectif : 24 millions d'euros de chiffre d'affaires en 4 ans, soit une augmentation de 3% par an
- en augmentant la part d'acheteur de sens pour atteindre 26% des clients
- en adoptant une stratégie par métier

Comment ?

Fédérer, former et soutenir les salariés dans leurs missions
- en déployant une GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)
- en travaillant sur la qualité de vie au travail
- par la mise en œuvre d'une organisation permettant l'implication de tous au plus près du terrain

Rechercher des financements et des moyens
- par le mécénat, les fonds européens, les subventions…
- en améliorant notre visibilité au travers d'une meilleure communication

Développer les partenariats
- dans tous les domaines et plus particulièrement avec le sanitaire
- en déployant le travail en réseaux
- avec les acteurs de proximité de notre territoire

Déployer une démarche d'amélioration continue
- concernant l'efficience, la qualité, la sécurité et l'environnement
- en améliorant le pilotage et le contrôle de gestion
- par la rénovation de notre système d'information

INDUSTRIE

Conditionnement-Assemblage-Emballage
Nous chercherons à obtenir de nouveaux marchés afin que tous les ateliers puissent avoir du travail à tous les postes. La prospection de ces marchés privilégiera l'accessibilité.

Soudure et mécano soudure
Afin de diversifier l'offre actuelle en soudure, nous développerons le métier de la mécano-soudure en intégrant des métiers complémentaires comme la découpe de matériaux métalliques ou l'usinage.

Métiers de la maroquinerie
La recherche de diversification nous fait entrer dans un nouveau domaine d'activité de la maroquinerie. Ces savoir-faire seront développés par les salariés de l'Adapei Pro 70 Vesoul Rêpes Sud.

BLANCHISSERIE

La blanchisserie va poursuivre son développement en proposant de nouvelles prestations à nos clients et prospects tout en améliorant la qualité du rendu à travers de nouveaux investissements en matériel.
Nous concentrerons nos efforts sur l'amélioration des conditions de travail et l'ergonomie au poste.

ESPACES VERTS

Deux tendances se dessinent pour l'activité d'entretien des espaces verts.

Pour les ESAT, l'objectif est d'atteindre la pleine capacité de travail de toutes les équipes tout au long de l'année et d'améliorer l'organisation du travail.

Pour l'EA, ce sera d'accroître le chiffre d'affaire en cherchant de nouveaux clients et en diversifiant les offres de service.

SERVICES

Magasin
Le magasin est un véritable lieu d'inclusion où les travailleurs handicapés sont au quotidien en contact avec la société civile. Pour favoriser ces échanges, nous agrandirons la surface de vente.

Travaux de bâtiment et recyclage de papier
L'orientation est de développer les prestations en nous appuyant sur les savoir-faire acquis dans ces métiers.

AGRICOLE

Dans les métiers agricoles, nous souhaitons nous lancer dans l'aventure de l'agriculture biologique en commençant par une étude de faisabilité.
De façon globale, la recherche d'optimisation de l'organisation du travail dans le domaine agricole sera un fil conducteur.

Dans le domaine de l'horticulture, nous mettrons à profit la synergie des sites de Gevigney et de Bézouotte pour améliorer l'activité.

Dans un environnement économique contraint, l'enjeu du secteur travail est d'assurer la pérennité de ses activités de production afin de continuer à répondre aux besoins des travailleurs handicapés en matière d'emploi, de développement des compétences professionnelles et d'autonomie sociale.

Il est essentiel d'adapter nos activités à cet environnement qui évolue. Tout en confortant et renforçant les savoir-faire acquis depuis plusieurs décennies, nous nous engageons dans le développement de nouveaux métiers qui viennent soit en complémentarité soit en substitution des métiers historiques.

Ces tendances s'appliqueront selon la stratégie des sites de production réfléchie et choisie par les équipes et validée par le Conseil d'Administration.

PLUS DE 60 ANS D'HISTOIRE...

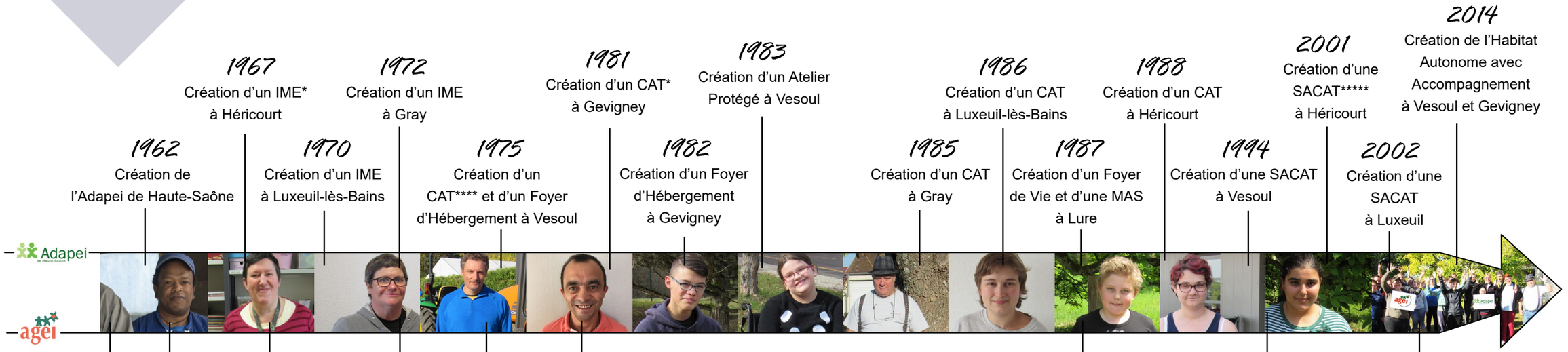

1960
Création de l'AEI

1962
Création de l'Adapei de Haute-Saône

1965
Création d'un IMP** à Fontaine-les-Dijon

1967
Création d'un IME* à Héricourt

1968
Création d'un IMPro*** à Beire-le-Chatel

1970
Création d'un IME à Luxeuil-lès-Bains

1972
Création d'un IME à Gray

1972
L'AEI devient AGEI

1974
Création d'un Foyer d'Hébergement et d'un CAT à Bézouotte

1975
Création d'un CAT**** et d'un Foyer d'Hébergement à Vesoul

1979
Cession de l'IMPro de Beire-le-Chatel

1981
Création d'un CAT* à Gevigney

1982
Création d'un Foyer d'Hébergement à Gevigney

1983
Création d'un Atelier Protégé à Vesoul

1985
Création d'un CAT à Gray

1986
Création d'un CAT à Luxeuil-lès-Bains

1987
Création d'un Foyer de Vie à Renève

1987
Création d'un Foyer de Vie et d'une MAS à Lure

1988
Création d'un CAT à Héricourt

1994
Création d'une SACAT à Vesoul

1996
Création d'un bâtiment administratif, d'appartements et d'un magasin à Mirebeau-sur-Bèze

2001
Création d'une SACAT***** à Héricourt

2002
Création d'une SACAT à Luxeuil

2008
Création d'une unité de vie «Après la Vie Active»

2014
Création de l'Habitat Autonome avec Accompagnement à Vesoul et Gevigney

2019
Naissance du GROUPE ASSOCIATIF HANDY'UP

**IME : Institut Médico-Educatif*
***IMP : Institut Médico-Pédagogique*
****IMPro : Institut Médico-Professionnel*
*****CAT : Centre d'Aide par le Travail*
*******SACAT : Section Annexe de Centre d'Aide par le Travail, devenue SATP en 2012*

QUELQUES LOIS DE RÉFÉRENCE

• **Loi du 30 juin 1975** : loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.
• **Loi du 2 janvier 2002** : loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale et mise en place de la charte des droits et libertés de la personne accueillie.
• **Loi du 11 février 2005** : loi pour l'égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi a également réformé les noms des services. Atelier Protégé devient Entreprise Adaptée et CAT devient ESAT.
• **Loi du 5 mars 2007** : loi sur la réforme de la protection juridique des majeurs.
• **Loi du 5 septembre 2018** : lois sur la liberté de choisir son avenir professionnel, qui réforme les entreprises adaptées.

POURQUOI L'ADAPEI DE HAUTE-SAÔNE ET L'AGEI SE SONT-ELLES RÉUNIES ?

En 2017, l'AGEI initie une demande de rapprochement auprès de l'Adapei de Haute-Saône dans l'objectif de pérenniser ses activités aux côtés d'une association parentale proche. Les deux associations étant voisines et cousines, elles partagent toutes deux les mêmes valeurs, les mêmes missions et les mêmes vocations à l'égard des personnes déficientes intellectuelles.
Les principaux atouts de ce rapprochement sont les suivants :
• mutualiser les moyens au service de la mission,
• proposer sur le Val-de-Saône une offre médico-sociale plus complète,
• mettre en commun les moyens pour développer ensemble des solutions adaptées et évolutives pour les personnes porteuses d'un handicap,
• gagner en influence sur la grande région, en disposant d'un pied en Haute-Saône et un en Côte d'Or.

RIEN NE SERAIT POSSIBLE SANS NOS PARTENAIRES

L'action du Groupe Associatif Handy'Up s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre des politiques publiques.
Comme toute action sociétale d'envergure, aussi louable soit-elle, elle a besoin de soutien politique et financier de la part des pouvoirs publics. En effet, le combat mené par les parents depuis plus de 60 ans, a trouvé des réponses grâce à l'écoute et au soutien des pouvoirs publics, aussi bien localement qu'au niveau national. Ce sont autant d'hommes politiques et de salariés des administrations avec qui nous partageons les mêmes missions et les mêmes préoccupations. Autant de personnes avec qui nous affrontons les difficultés et accomplissons des réussites.
Notre travail auprès des personnes handicapées et leurs familles est le fruit des solidarités au service des plus fragiles. Tout en gardant notre capacité d'indignation et notre neutralité, c'est donc dans la concertation, le partage des convictions et le sens des réalités que nous avons construit avec nos partenaires notre feuille de route pour les 5 prochaines années. Aujourd'hui nous pouvons identifier 6 grands partenaires de nos actions, chacun contribuant à la mise en œuvre d'une partie de nos missions :

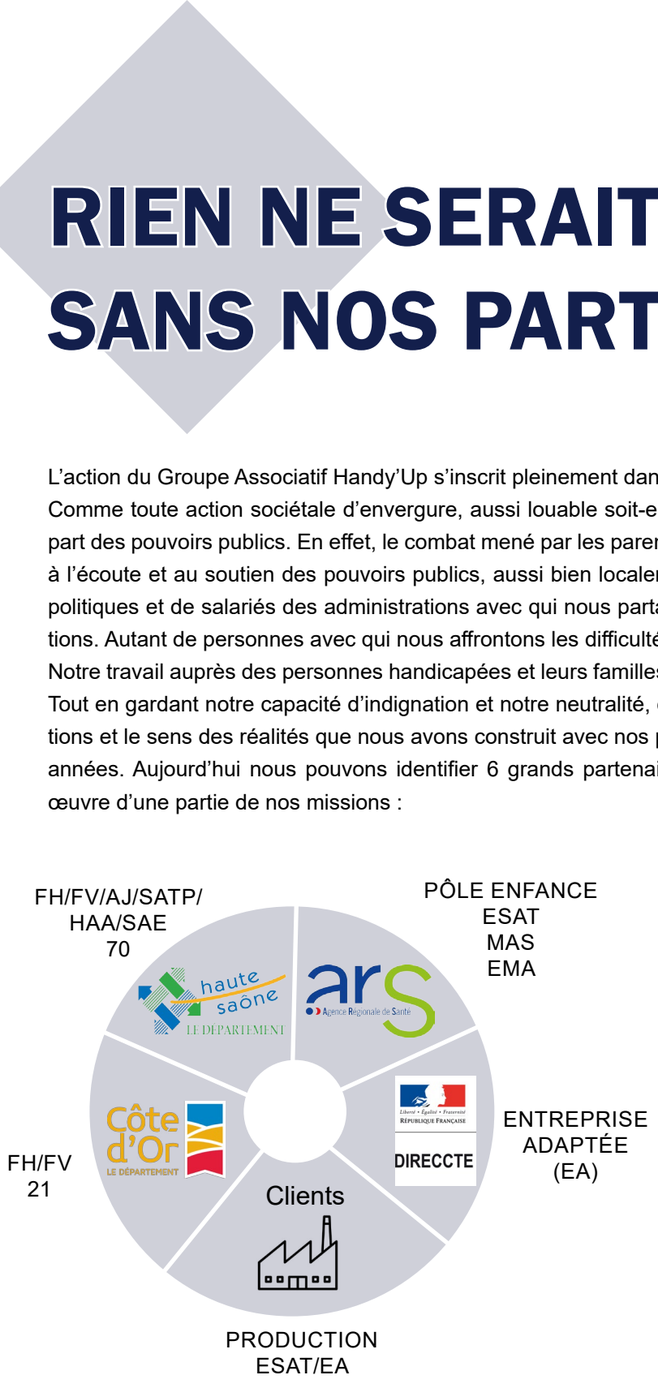

Les financements institutionnels issus des politiques publiques (Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental 21, Conseil Départemantal 70 et Direccte) constituent 65% de nos ressources.
35% de nos moyens sont issus d'activités de production réalisées par les travailleurs handicapés et les professionnels des ESAT et des EA. Ils sont le fruit de la confiance et de l'engagement des clients qui nous donnent du travail.

Nous espérons dans les années à venir développer un nouveau type de contribution au travers de la recherche de mécénat, de dons ou de subventions.

Pour nous permettre de passer de l'ambition à l'action, c'est donc sur la base de notre stratégie concertée, que nous nous sommes lancés dans la négociation et la construction de CPOM (contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).
Notre objectif est l'alignement des projets associatif, des secteurs et d'établissements, et leur contractualisation en CPOM avec nos partenaires institutionnels :

- renouveler le CPOM ARS arrivé à échéance en 2019,
- contractualiser nos premiers CPOM avec les CD21 et CD70,
- transformer le COT 2018-2020 (contrat d'objectif triennal) avec la Direccte en CPOM 2020-2024.

C'est en agissant tous ensemble, politiques, financeurs et acteurs de l'accompagnement que nous réussirons à rendre la société plus juste, plus inclusive et plus solidaire pour les personnes handicapées et leurs familles. Merci à nos partenaires pour leur confiance et leur soutien dans la mission qui nous est confiée.

« Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin ! »

Proverbe africain

GROUPE ASSOCIATIF HANDY'UP

GROUPE ASSOCIATIF HANDY'UP
4 rue Marie-Chantal Isle de Beauchaine
70000 Vesoul

03 84 78 51 00
siege@handy-up.org
www.handy-up.fr
www.facebook.com/groupeassociatifhandyup/